

Numéro du BEEFP 92-017

Longview (Alberta)

Porcherie (bâtiment 31)

Ranch Bar U

La porcherie du ranch Bar U a été construite avant 1927, au cours de la deuxième phase de construction (entre 1902-1905 et les années 1940), bien que la date exacte de construction ainsi que le nom du concepteur soient inconnus. La porcherie est un élément du lieu historique national du ranch Bar U. Parcs Canada est l'agence responsable de l'édifice. Consulter le rapport 92-017 du BEEFP.

Raisons de la désignation

La porcherie, à titre d'élément du complexe du ranch Bar U, a obtenu la désignation d'«édifice classé» en raison de ses liens historiques, de sa conception fonctionnelle et de ses qualités esthétiques et de sa valeur environnementale.

La porcherie est associée à l'évolution de l'élevage en Alberta. La conception spécialisée de la porcherie témoigne de l'enthousiasme de George Lane pour les technologies agricoles progressives. Elle a contribué à la réputation de George Lane comme éleveur canadien de premier plan et au statut d'importante exploitation d'élevage du ranch Bar U. La porcherie est aussi associée à Patrick Burns, qui achetait le ranch Bar U en 1927 pour étendre son vaste empire du bétail. Burns, un pilier de l'industrie de la transformation des viandes dans l'Ouest canadien au milieu des années 1920, a été reconnu comme un personnage d'importance nationale.

Le bâtiment illustre les grands changements structuraux qui ont marqués l'industrie du bétail au cours des premières décennies du XX^e siècle, notamment de meilleures méthodes agricoles et des cultures diversifiées dans l'ouest du Canada. La conception dépouillée et fonctionnelle de la porcherie est typique des bâtiments érigés sur le ranch Bar U.

À titre d'élément d'un ensemble cohérent de bâtiments disposés de façon très fonctionnelle dans un cadre naturel simple et splendide, la porcherie rehausse le cachet du ranch Bar U. Comme le bâtiment silo et le bâtiment d'élevage, la porcherie est située sur la rive sud du ruisseau Pekisko, et elle est masquée par un boisé de peupliers du Canada et la pente est de la vallée. Elle fait également partie du groupe de bâtiments antérieurs à 1927 qui font du complexe l'un des plus importants ranchs anciens de la région. La désignation de l'emplacement comme lieu historique national renforce cette valeur.

Numéro du BEEFP 92-017

Longview (Alberta)

Porcherie (bâtiment 31)

Ranch Bar U

Éléments caractéristiques

Le caractère patrimonial de la porcherie réside dans sa conception et l'équilibre de ses lignes, dans la disposition et le type des ouvertures, ses matériaux de construction, la finition extérieure, son aménagement intérieur et son cadre.

La porcherie du ranch Bar U fait partie de la catégorie «grand bâtiment comportant plusieurs enclos », l'une des deux conceptions de porcherie les plus courantes en Amérique du Nord au cours des vingt-cinq premières années du XX^e siècle. C'est un excellent exemple de ce type de structure, en charpente légère de bois scié, pour cette époque. La porcherie se démarque par l'équilibre de ses lignes, avec ses deux longues rangées de douze enclos au plancher de bois, recouvertes d'un toit en appentis, de chaque côté d'un couloir central d'alimentation en terre battue. La ligne de toit d'une baie se prolonge tout le long du couloir pour créer une galerie avec douze fenêtres qui permettent à la lumière naturelle d'éclairer le couloir d'alimentation. Chaque enclos est muni d'une porte basse avec un panneau coulissant verticalement qui donnait accès à la courette extérieure anciennement située sur les côtés du bâtiment. Il y a une porte qui donne dans l'enclos de la façade nord, et l'enclos de la façade sud a une porte et une fenêtre. Toutes ces caractéristiques témoignent de l'utilisation de techniques avancées pour l'élevage des porcs et contribuent au caractère patrimonial du bâtiment.

Les techniques et les matériaux choisis contribuent aussi à l'intégration du bâtiment aux autres bâtiments de l'emplacement et à sa qualité utilitaire. La structure repose sur une fondation de béton. Le plancher-terrasse de planches horizontales de la porcherie est recouvert de bardeaux de cèdre et il est soutenu par des poutres et des poteaux. Trois ventilateurs munis de portes permettent de régler la ventilation du bâtiment. Les murs extérieurs sont recouverts de planches à feuillure tandis que les murs intérieurs sont à nu, exposant une ossature de planches de bois grossièrement scié et de largeur inégale. Les couleurs de la porcherie respectent la tradition pour les bâtiments de ranch dans les Prairies et créent un lien visuel avec les autres bâtiments de l'emplacement. Les techniques et matériaux d'origine confèrent un cachet particulier au bâtiment et, comme ils illustrent les méthodes de construction utilisées à l'époque, ils devraient être préservés.

À l'intérieur, chaque stalle a été munie d'un panneau avant amovible, donnant sur le couloir, et de murs de garde le long des cloisons amovibles. Des barrettes tournantes installées sur la colonne du couloir d'alimentation et le mur extérieur de colombages empêchaient le soulèvement accidentel des cloisons. Un système de numérotation, encore visible, était utilisé pour remettre les cloisons à leurs places respectives. On peut voir à quelques endroits sur les murs intérieurs des traces de chaux.

Numéro du BEEFP 92-017

Longview (Alberta)

Porcherie (bâtiment 31)

Ranch Bar U

Parmi les autres éléments du bâtiment qui devraient être préservés, on compte l'ouverture pour le tuyau de poêle dans le toit, l'ouverture du puits entre les cloisons 16 et 17, les panneaux avant et les cloisons, le système de numérotation des cloisons et l'ensemble des auges et compartiments qui restent de cette époque.

Tout aménagement de l'emplacement devrait chercher à en conserver le caractère fonctionnel et respecter les parcours établis d'accès et de circulation sur l'emplacement. Toute modification de la circulation ou de l'accès devrait s'inspirer des habitudes historiques touchant le déplacement des animaux, des travailleurs, des coffres à grain, des chariots et des véhicules motorisés. Le reste de la courette extérieure devrait être préservé et la clôture de barbelés au nord de la porcherie devrait être rétablie à sa hauteur et aux limites originales. Les liens entre la porcherie et le bâtiment silo et l'emplacement éloigné de la porcherie contribuent beaucoup à son caractère patrimonial et devraient être protégés.

Pour plus d'information, veuillez consulter le *Code de pratique du BEEFP*.

2000.03.24

Traduction